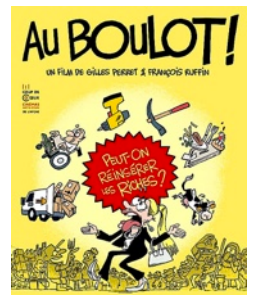


Il faut prendre à César tout ce qui ne lui appartient pas. Paul Éluard

le Journal des Retraités de Chaumont



<https://cgtretraites-chaumont.fr>



LIRE PAGE 3

Syndicat **CGT** des retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc - 52000 Chaumont **N° 412** **SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024**

4 000 SIGNATURES SUR LA PÉTITION “**NON AU GEL DES PENSIONS**” RENDEZ-VOUS DEVANT LA PRÉFECTURE À CHAUMONT **MARDI 3 DÉCEMBRE 2024-15H**

COLÈRE(S)

LA misère s'installe en France, titrions-nous la semaine dernière. À Chaumont, elle s'étend un peu plus encore au gré des politiques austéritaires, Macron, Borne, Attal, Barnier, une seule obsession, s'attaquer au pouvoir d'achat des salariés, des retraités, des chômeurs avec une attention particulière aux plus démunis..

De nombreuses familles n'y arrivent plus. Près d'un enfant sur quatre (23 %) ne mange pas trois repas par jour. Et des femmes viennent aux permanences des associations de solidarité pour demander... des couvertures parce que leur logement n'est pas assez chauffé ou qu'elles ne peuvent plus payer la facture de chauffage. [Un rapport](#) de l'Insee, nous apprend qu'avec les mesures sociofiscales prises par le gouvernement Borne en 2023, la perte de niveau de vie des 10% de Français les plus pauvres est estimée à 290 euros. Et 2024 s'annonce pire.

Prendre dans les poches des plus démunis pour remplir celles des plus riches, voilà les seules perspectives offertes au pays par ce pouvoir si mal élu.

Barnier veut faire de même avec nos pensions de retraites. Ne pas les augmenter en fonction de l'évolution des prix, comme le prévoit pourtant la loi, et donner encore plus au grand patronat sous forme d'exonérations de cotisations sociales.

Les retraités n'en peuvent plus de voir leur pouvoir d'achat filer vers le CAC40. Ils n'en peuvent plus de payer plus de mutuelle et de voir leurs médicaments de moins en moins remboursés ou leur hôpital public laissé en cale sèche.

Le débat à quatre mille voix que nous avons avec des retraités (mais pas que) traduit la colère, parfois teintée de lassitude ou d'un certain fatalisme, qui s'exprime avec force sur la pétition unitaire. Notre syndicat a réalisé un score inédit pour une pétition papier. Nous terminerons vendredi devant le supermarché Leclerc et samedi, comme d'habitude, sur le marché de Chaumont...

MARDI 3 DÉCEMBRE À 15H les syndicats de retraités unis remettront ces milliers de signatures à la préfecture. Venez nombreux soutenir la délégation syndicale.

Syndicat CGT des retraités de Chaumont



Les juges de la Cour pénale internationale ont, à l'unanimité, décidé de délivrer des mandats d'arrêt contre le premier ministre israélien, son ancien ministre de la Défense et le chef de la branche armée du Hamas, pour des crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés dans la bande de Gaza, du 8 octobre 2023 au moins jusqu'au 20 mai 2024...

LIRE L'ARRÊT DE LA CPI : <https://www.icc-cpi.int/fr/>

JOURNALISME, À QUI SE FIER ? P2

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES P2

DE LA POCHE DES PAUVRES VERS CELLE DES RICHES P3

GAZA - LIBAN : LES BARBARES P4

LE BILLET À BB P4

JOURNALISME : MAIS À QUI SE FIER ?

L'ÉCOLE supérieure de journalisme de Paris (la plus vieille du genre en France et peut-être au monde) vient d'être rachetée par un consortium d'entreprises appartenant à des milliardaires. On y retrouve Bolloré (qui possède déjà une pseudo école de journalisme formant des collaborateurs pour les médias d'extrême droite), mais aussi Bernard Arnault, Rodolphe Saadé, le groupe Dassault... Bref, tous ceux qui détiennent déjà la plupart des grands médias privés nationaux.

Loin de nous l'idée de défendre ce type d'établissement qui fabriquait déjà des journalistes formatés pour les médias dominants, plus intéressés par la forme que par le fond. Mais visiblement ça ne suffit pas aux yeux de ceux qui veulent carrément façonner l'opinion publique.

S'interdire l'investigation, ne pas dire du mal des possédants, choisir ses sujets en fonction des désirs du principal actionnaire, c'est bien beau. Mais il faut désormais pouvoir disposer, comme sur CNews, de plus en plus de journalistes capables de tenir des discours qui ne s'appuient pas sur des faits. Mieux même, à la manière de Trump, nos milliardaires ont besoin de relais pour matraquer des idées fausses jusqu'à ce qu'elles deviennent vérités.

Un exemple de cette dérive nous est donné localement par le JHM et l'association Egalité santé (avec l'aide du RN).

Mardi dernier encore, à la suite d'une rencontre à Matignon, le quotidien local a complaisamment repris, pour la énième fois, les fausses vérités de l'association sur Rolampont et le territoire de santé Sud et centre Haute-Marne. Pas une seule fois, depuis des années, alors qu'il était présent lors de déclarations publiques, le JHM n'a repris les propos des médecins de l'hôpital de Chaumont sur le sujet. Pas une seule fois, le JHM n'a donné les vrais contours du territoire de santé centre Haute-Marne, lequel prouve pourtant que Rolampont n'est absolument pas central. Pas une seule fois, alors qu'il était présent à une réunion où le sujet a été évoqué, le JHM n'a donné les vraies raisons de l'abandon du projet de 2008. Il a cependant complaisamment reproduit les propos des Sudistes prétendant faussement que Rolampont avait été abandonné à la suite de manœuvres politiciennes.

Ça commence comme ça, avec des journalistes qui ne font pas leur boulot. Et ça se termine par le vote RN de citoyens persuadés de bonne foi (parce que leurs médias le montrent) qu'ils sont victimes d'un complot politique de gauche et de droite.

Au plan national, on comprend bien le projet des milliardaires qui dépensent des millions dans les médias, mais savent qu'en modelant l'opinion publique, ils parviendront à imposer une société dans laquelle ils pourront réaliser toujours plus de profits.

Heureusement, pour devenir un bon journaliste il n'est absolument pas utile de passer par une école de journalisme. Le cas d'Edwy Plenel (Médiapart), par exemple, est là pour nous le rappeler. Les qualités du journaliste (honnêteté, sens critique, curiosité, souci de la vérité, précision, etc), ne s'apprennent pas beaucoup dans les écoles. Le reste n'est que littérature et blabla.

Lionel Thomassin

CONTRE TOUTES LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

CHAQUE jour, en France, des femmes sont victimes de multiples violences : physiques, sexuelles, psychologiques, économiques... Toutes les deux minutes, un viol ou une tentative de viol se produit et 80% des plaintes pour violences sont classées sans suite. Le procès de Mazan et ceux d'autres personnalités (acteurs, sportifs, politiques) doivent provoquer une prise de conscience collective et une véritable réaction politique pour mettre fin aux violences sexistes et sexuelles qui bénéficient encore d'une trop grande impunité.

Déjà 122 féminicides cette année ! Tous les trois jours une femme est assassinée. 17% d'entre elles avaient porté plainte. Plus de 1 000 féminicides depuis que Macron est arrivé au pouvoir en 2017. La permanence des féminicides, l'indifférence et l'inaction des pouvoirs publics sont insupportables.

Samedi dernier, à l'appel d'associations, de collectifs féministes et de syndicats, 100 000 personnes ont manifesté pour dénoncer l'inaction de l'État et réclamer un budget de 2,6 milliards d'euros afin de lutter contre ces violences et accompagner les victimes. Malheureusement, le budget Barnier n'accordera que 85 millions d'euros en 2025, c'est bien insuffisant.

De plus l'austérité, les attaques contre la fonction publique, l'assurance-chômage, la sécurité sociale, les retraites, ne vont pas arranger la situation des femmes qui forment déjà la majorité des salariés précaires, sous-payés, des retraités dans la misère.

Instaurée par l'ONU en 1999, la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, chaque 25 novembre, rappelle que ces luttes sont toujours d'actualité et restent un combat de chaque instant.

Marie-Rose Patelli

Au cours de la manifestation à Paris des femmes portant des drapeaux palestiniens ont été poursuivies par la célèbre brigade motorisée, si bien nommée BRAV-M !

PRENEZ CONTACT ADHÉREZ

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr

Téléphone 06 79 61 00 78

RETOURNER : SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT • 24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 52000 CHAUMONT

DE LA POCHE DES PAUVRES VERS LA POCHE DES RICHES

Le 21 novembre, l'Insee, pourtant peu prolix en étude critique sur les retombées de mesures gouvernementales, nous a gratifié d'un rapport qui ne manque pas d'intérêt. Le constat qui y est fait se creuse encore plus au vu des déclarations des présidents du département et de l'Agglo de Chaumont, lourdes de menaces en restrictions de tous ordres à l'image de celles du gouvernement.

Ce rapport sur l'année 2023 analyse d'abord les mesures de baisse des aides à destination des ménages prises sous l'égide de Mme Borne. En résumé, c'est une ponction directe de la poche des pauvres vers la poche des très riches : 19 millions de ménages perdants pour 5,7 millions de gagnants. Et pour les 10 % les plus pauvres, une baisse du niveau de vie de 2,7 %. En bref, le gouvernement parle « d'une économie budgétaire de 2,2 milliards d'euros » qui masque un prélèvement de 3,5 milliards sur 70 % de la population et un reversement de 1,3 milliard pour les 30 % restants.

L'Insee replace ce tour de passe-passe dans le contexte de la hausse des prix à la consommation de 2023 évaluée à 4,9 %. Sa conclusion est sans appel s'agissant des effets de cette inflation : la compensation est de 28 % chez les plus pauvres quand elle est de 139 % chez les plus riches. C'est le constat que les mesures prises aggravent fortement les inégalités ; et c'est peu dire ! La seule inflation a sanctionné les 10 % les moins riches pour lesquels « seuls 210 des 730 euros de dépenses supplémentaires ont été compensés » (soit une perte de 520 € de niveau de vie). Tandis que les 10 % les plus riches étaient compensés en surplus de 39 % sur le coût de l'inflation (un gain de 28 000 euros l'an).

Voilà qui fait que, pendant que la plupart en crèvent, certains peuvent clamer « Vive l'inflation » ! Et que dire des faux remèdes à la Macron des Barnier, Retailleau & Cie qui préconisent de soigner le mal en aggravant le mal, sinon qu'il faut se battre pour reprendre à ceux qui ont déjà été trop bien servis.

G. Tardenois

DIALOGUE SOCIAL SAUCE MACRON

LE ministère de l'Intérieur a lancé un appel d'offres de 27 millions d'euros pour des grenades de désencerclement. Ce type d'arme, classé comme « matériel de guerre » a déjà été responsable de nombreuses mutilations. Des ONG comme Amnesty réclament leur retrait depuis des années. Cette commande, quinze fois supérieure à la précédente, date de mai 2019, selon le magazine « Politis » qui a dévoilé l'offre.

Depuis l'élection de Macron, l'État a commandé pour 17,5 millions d'euros de grenades lacrymogènes, pour 1,8 million de grenades explosives GM2L. Mais aussi, 40 000 grenades de désencerclement, 89 nouveaux blindés VRBG, 1280 LBD mono-coup, 180 LBD à 6 coups, 25 millions de cartouches de fusils d'assaut, 650 drones pour une valeur de près de 4 millions d'euros.

Et "en même temps", il a supprimé des milliers de lits d'hôpitaux.

LES FRANÇAIS FACE AUX DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

SELON un sondage effectué par ODOXA en novembre, 77% des Français ont dû renoncer à certaines dépenses ces derniers mois en raison de contraintes financières. Un taux qui atteint 91% chez les ménages aux revenus les plus modestes.

Une augmentation annuelle moyenne de 213€ des factures d'énergie oblige les ménages à composer avec une pression budgétaire accrue.

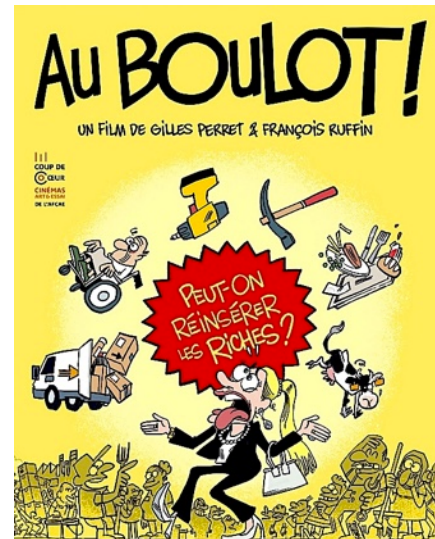
Pour faire face à cette pression, 81% des Français ont réduit leurs dépenses, et 32% d'entre eux l'ont fait au détriment de l'alimentation. 4 français sur 10 craignent de rencontrer des difficultés pour payer leur facture cet hiver et 63 % estiment ne pas avoir les moyens financiers pour acquérir des équipements moins énergivores.

Marie-Rose Patelli

l'affiche

JEUDI 12 DÉCEMBRE 14 H

SÉANCE ORGANISÉE PAR LE
SYNDICAT CGT DES
RETRAITÉ·ES DE CHAUMONT



**UN FILM DE GILLES PERRET
ET FRANÇOIS RUFFIN**

« C'est quoi ce pays d'assistés ? De feignasses ? ». Sur le plateau des Grandes Gueules, l'avocate parisienne Sarah Saldmann s'emporte : « Le Smic, c'est déjà pas mal ». D'où l'invitation de François Ruffin : « Je vous demande d'essayer de vivre, madame Saldmann, pendant trois mois, avec 1 300 €.
– Admettons, mais une semaine, ça sera déjà pas mal. »

Alors : peut-on réinsérer les riches ?

Une comédie documentaire, avec des rires et des larmes, qui met à l'honneur ceux qui tiennent le pays debout.

MAFALDA

CE N'EST PAS PARCE QU'ON N'A
PAS DE BLÉ QU'IL FAUT NOUS
ROULER DANS LA FARINE.



LE BILLET À BB

Coups de froid

"Si la seule solution est la mort, nous ne sommes pas sur la bonne voie. La bonne voie est celle qui mène à la vie, au soleil. On ne peut avoir froid sans cesse" (A. Camus)

1954 : un abbé qui n'était pas de pierre hurlait sa détresse face au cadavre d'une femme gelée sur un trottoir. 1985 : un enfoiré pas si comique suppliait qu'on n'ait plus le droit ni d'avoir faim ni d'avoir froid. 2024 : on en est où ? 70 ans plus tard, le je-m'en-foutisme a gagné, en toute impunité, la guerre contre la pauvreté. Plus pire encore, l'abîme qui sépare les démunis des nantis ne cesse de croître, reléguant celui qui a peu derrière les barricades érigées par celui qui a tout. Je consacre quelques heures de mon temps libre à une organisation d'aide à la personne. Où nous avons pour notre nouvelle campagne d'hiver inscrit dès maintenant en dotation hebdomadaire plus de 300 familles soit 650 personnes habitant essentiellement dans le triangle Rochotte-Cavalier-Ribot.

Ces gens, bien de chez nous, viennent quêter qui une couette, qui une couverture, qui une paire de gants, qui une écharpe. Oui, Camarade ! Aujourd'hui, chez nous plus que jamais, il leur faut mendier un bout de tissu pour ne pas crever de froid quand ils n'ont déjà rien dans le ventre ! C'est à eux de pallier les manquements d'un État providence oublieux des passoires thermiques, à eux de lutter contre les courants d'air quand la bourse est vide.

J'ai eu un migrant, pieds nus dans ses galoches, sollicitant humblement une paire de chaussettes... Oh bien sûr ce n'est qu'un africain, un sous-genre qui n'avait qu'à rester dans son désert aride au lieu de venir sur son radeau bouffer le bon pain des Français ! Celui-là malgré ses engelures en était encore à espérer un peu de chaleur humaine... Mais putain c'est quoi cette société emmitouflée dans sa bonne conscience ? Réfuter la misère en rapportant la faute sur celui qui souffre est une ignominie consternante, une bassesse morale glaçante et même illégale car :

CODE DE L'ACTION SOCIALE :

article L115-1 : la lutte contre la pauvreté et les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité **dignité** de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation.

article L115-3 : toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, au regard notamment de son patrimoine, de l'insuffisance de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité pour disposer de la fourniture d'eau, **d'énergie...**et d'un service d'accès à internet.

Les personnes accueillies par notre Centre sont majoritairement des moins de 25 ans. Vois-tu mon ami, j'ai froid à l'âme, très froid..

Bernard Blum - 27 novembre 2024

MERCI, À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal est entendu. Merci à Chantal, Francis, Arlette, Lina, Jean-Pierre, Maurice, Mireille, Christophe, Sylvie, Éric et Aurore, Marylène, Claude, François, Olivier, Josette, Pierre et Danièle, François, Christian, Marine, André, Patrice, Ludmilla, Marie, Josette, Frédérique, Gérard, Lakdar, Jean-Louis, Marie-Thérèse, Séverine, Jean-Luc, Jean-Paul, Françoise, Jean-Michel, Richard, Nicole, Daniel, Patrice, Hervé, Liliane, Marie-Christine, Jean, Christian, Jeanne, Francine, Luc, Laurent, Michel, Guillaume, Christine, François, Gillette et Jean-Claude, et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Verse.....euros

REMETTRE À UN·E MILITANT·E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT



BARBARES

LES mandats d'arrêt émis contre ses dirigeants n'ont en rien ralenti le rythme des exactions perpétrées par l'Etat hébreu à Gaza, en Cisjordanie ou à Jérusalem.

Depuis le 23 septembre, l'armée israélienne a attaqué le Liban. En un mois on compte plus de 2 600 morts et 14 000 blessés. Comme à Gaza, les bombardements sont indiscriminés. Samedi 23 novembre, dans le quartier populaire de Basta au centre de Beyrouth, très densément peuplé, cinq missiles ont visé un bâtiment, faisant 30 morts et 70 blessés. L'immeuble de huit étages a été pulvérisé, laissant place à un cratère entouré des façades détruites des maisons environnantes.

Selon l'ONU, 1 200 000 Libanais ont dû quitter leur lieu d'habitation (soit plus d'un cinquième de la population totale) à cause des bombardements israéliens.

La France, si profondément liée au Liban et à son peuple, se tait. Un gouffre se creuse entre l'ensemble du monde d'un côté, les États-Unis et ses états vassaux de l'autre.

Aujourd'hui Netanyahu est poursuivi pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale. Demain Israël sera condamné pour génocide par la Cour internationale de Justice.

Mais qui jugera l'Occident, complice de ces crimes coloniaux et racistes, crimes commis en son nom, avec ses armes et sous sa protection ?

A. Fellner



GAZA - CISJORDANIE - LIBAN
RASSEMBLEMENT
SAMEDI 30 NOVEMBRE

PALESTINE VIVRA
CHAUMONT
 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

11H00
CONTRE LE GÉNOCIDE
FIN DU BLOCUS
CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT
FIN DE LA COLONISATION

INITIATIVE DE LA LIGUE
 DES DROITS DE L'HOMME

AVEC LE SOUTIEN
 DU SYNDICAT CGT DES
 RETRAITÉS-ES DE CHAUMONT

MARC BLOCH PANTHÉONISÉ

Né le 6 juillet 1886 à Lyon dans une famille juive non pratiquante, Marc Bloch enseigne l'histoire du Moyen Âge à l'université de Strasbourg de 1919 à 1936. À partir de 1936, il est à la Sorbonne à Paris, où il prend la chaire d'histoire économique. Universitaire, c'est un homme engagé : capitaine et croix de guerre lors du premier conflit mondial, soldat puis résistant pendant le second.

Lors de cette année 1940, il est comme d'autres juifs interdit d'enseigner et rejoint la zone libre où il reprend le costume de professeur, à Montpellier, jusqu'à l'arrivée des Allemands en 1942. Membre du mouvement Franc-Tireur, il est arrêté et torturé le 8 mars 1944, à Lyon. Le 16 juin 1944, il sera fusillé avec 29 de ses camarades par la Gestapo.

À la suite de l'annonce par Emmanuel Macron de la prochaine panthéonisation du grand historien Marc Bloch, sa famille a écrit une lettre à Emmanuel Macron lui faisant part de ses souhaits.

Médiapart a publié cette lettre dans sa version intégrale. <https://blogs.mediapart.fr/laurent-mauduit/blog/231124/pantheonisation-les-conditions-posees-par-la-famille-de-marc-bloch>

PAS DE RELIGION ! PAS D'EXTRÊME DROITE !

Selon les informations recueillies par Médiapart, la famille de Marc Bloch était très partagée sur le projet de panthéonisation voulue par le chef de l'État et n'est pas dupe des risques d'instrumentalisation. Après réflexion, elle a cependant accepté le projet mais en précisant certaines conditions :

-Nous rappelons également que l'œuvre de ce patriote convaincu est profondément anti-nationaliste, construite contre le roman national et la réduction de l'histoire française aux frontières nationales. Cet engagement se concrétisa jusque dans la mort. En ce sens, il nous paraît essentiel que l'extrême droite, dans toutes ses formes, soit exclue de toute participation à la cérémonie.

-La famille tient à ce que l'hommage soit purement civil, comme Marc Bloch le demandait dans son testament. En ce sens, aucune récupération ou présence religieuse et communautaire ne nous semble acceptable. Marc Bloch, athée, n'avait foi qu'en une seule idée, la République.

Lire l'article de Médiapart

<https://www.mediapart.fr/journal/france/251124/marc-bloch-au-pantheon-entre-colere-et-emotion>



Sur cette terre

Un poème de Mahmoud Darwich

Sur cette terre, il y a ce qui mérite vie : l'hésitation d'avril, l'odeur du pain à l'aube, les opinions d'une femme sur les hommes, les écrits d'Eschyle, le commencement de l'amour, l'herbe sur une pierre, des mères debout sur un filet de flûte et la peur qu'inspire le souvenir aux conquérants.

Sur cette terre, il y a ce qui mérite vie : la fin de septembre, une femme qui sort de la quarantaine, mûre de tous ses abricots, l'heure de soleil en prison, des nuages qui imitent une volée de créatures, les acclamations d'un peuple pour ceux qui montent, souriants, vers leur mort et la peur qu'inspirent les chansons aux tyrans.

Sur cette terre, il y a ce qui mérite vie : sur cette terre, se tient la maîtresse de la terre, mère des préludes et des épilogues. On l'appelait Palestine. On l'appelle désormais Palestine. Ma Dame, je mérite la vie, car tu es ma Dame.

Mahmoud Darwich, *La terre nous est étroite et autres poèmes*, Gallimard, Paris, 2000.

DROIT DE LA FORCE ET FORCE DU DROIT

LA GUERRE MORALE

UN ARTICLE DE DANIEL MERMET

SUR LE SITE LE GRAND SOIR [HTTPS://LA-BAS.ORG/](https://la-bas.org/)

La guerre morale, c'est la guerre que mène Israël. C'est ce qu'affirme le général Yoav Gallant, l'ex-ministre israélien de la défense qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité par la cour pénale internationale depuis le 21 novembre.

Il n'est pas seul, le premier ministre Benjamin Nétanyahou et le leader du Hamas Mohammed Deif sont également poursuivis, tous les trois portant le même chapeau avec écrit en gros « criminel de guerre ».

La publication de ces mandats d'arrêts est un événement important et encourageant. « Une bombe juridique massive » selon *The Times of Israël* [1]. Pour la première fois, un pays occidental est mis en cause par cette juridiction.

Pour Nétanyahou bien sûr, c'est un crime antisémite et même une nouvelle affaire Dreyfus et le capitaine Dreyfus, c'est lui. Pour le Hamas, c'est une « étape importante pour la justice ». Pour Yoav Gallant, c'est « un dangereux précédent contre le droit à se défendre soi-même et à mener une guerre morale, et elle encourage le terrorisme meurtrier ».

Guerre morale ?

Dans le flot des articles et des messages, qui a remarqué ce parfait oxymore ?

Guerre morale. C'est la novlangue de George Orwell, c'est 1984 :

« LA GUERRE, C'EST LA PAIX

LA LIBERTÉ, C'EST L'ESCLAVAGE

L'IGNORANCE, C'EST LA FORCE »

Remontons le temps. Le 9 octobre 2023, alors ministre de la défense, Yoav Gallant, d'un ton viril, annonçait la stratégie d'Israël sur Gaza : « j'ai ordonné un siège complet de la bande de Gaza. Il n'y aura pas d'électricité, pas de nourriture, pas de carburant, tout est fermé ». « Nous combattons des animaux et nous agissons en conséquence ».

Phrase de colère ? Menace en l'air ? On connaît la phrase impeccablement colonialiste d'Ehud Barak, Israël est « une villa dans la jungle ». Déshumaniser l'ennemi pour en faire un gibier est une pratique tribale traditionnelle. Dans la jungle on ne tue pas un homme, on tue une bête. Mais ici, dans l'un des pays les plus militarisés au monde, cette déshumanisation est une feuille de route qui a été appliquée à la lettre.

En effet, dans leur mandat d'arrêt contre les deux leaders israéliens, Gallant et Nétanyahou, les juges de la cour pénale internationale considèrent qu'il y a « des motifs raisonnables de croire que ces deux personnes ont, délibérément et en toute connaissance de cause, privé la population civile de Gaza de biens indispensables à sa survie, y compris de nourriture, d'eau, de médicaments et de fournitures médicales, ainsi que de carburant et d'électricité ».

Vous avez dit « guerre morale » ?

La cour les suspecte également du « fait d'affamer des civils comme méthode de guerre, constitutif d'un crime de guerre » et de « crimes contre l'humanité de meurtre, persécution et autres actes inhumains ». Les accusations portent aussi sur le « crime de guerre consistant à diriger intentionnellement des attaques contre la population civile ».

Dans les premières semaines qui ont suivi les massacres du 7 octobre 2023, beaucoup considéraient les représailles légitimes au nom des victimes. « Israël a le droit de se défendre ». L'armée la plus morale du monde alertait aimablement la population de Gaza avant les attaques menées contre les terroristes du Hamas, ces lâches dans leurs tunnels maltraitant leurs otages. Oui mais ce n'était pas tout à fait ça. Au bout d'une année de massacres et d'abandon des otages, le rapport de la cour pénale internationale portant sur les six premiers mois montre qu'il s'agit de la destruction planifiée d'un peuple à huis clos, les médias n'étant pas admis. Le but ? Pour les survivants, le transfert, c'est-à-dire une nouvelle Nakba. C'est le but revendiqué par des courants israéliens puissants dont Nétanyahou est entièrement dépendant.

La cour pénale internationale n'est pas seule. Les enquêtes et les alertes se multiplient. En septembre, un comité spécial de l'ONU a rendu un rapport sur « les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés » : selon le rapport, elles « présentent des éléments caractéristiques d'un génocide » [3]. Pour Human Rights Watch, les déplacements forcés à répétition constituent des crimes contre l'humanité.

Précisons que la cour pénale internationale a également émis un mandat d'arrêt contre Mohammed Deif, chef de la branche armée du Hamas, pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre présumés commis sur le territoire de l'État d'Israël et de l'État de Palestine depuis au moins le 7 octobre 2023. Selon Israël, Mohammed Deif aurait été tué lors d'un bombardement aérien en juillet 2024, ce que conteste le Hamas.

Les partisans de l'actuel pouvoir israélien sont indignés qu'un même traitement s'applique à un chef « terroriste » du Hamas autant qu'à des chefs « démocrates » israéliens. Peuvent-ils penser que la réciproque existe ? Des Palestiniens choqués que des chefs du Hamas puissent être mis au même plan que les dirigeants israéliens ?

Si ces trois responsables sont épinglés, ce n'est pas fini, il faut rappeler que la cour pénale internationale a les moyens et la possibilité juridique d'émettre des mandats secrets de façon à protéger les témoins et le sérieux de l'investigation. D'autres enquêtes sont peut-être en cours.

Les membres de la cour pénale internationale font l'objet de toutes les pressions possibles, voire même physiques. Trump et son entourage ont promis de faire taire ces empêcheurs.

Nous voici devant la plus vieille lutte du monde entre le droit de la force et la force du droit.

Mais tout ça ne nous explique pas la guerre morale...

DANIEL MERMET - Le 25 novembre 2024



(illustration : Chappatte)